



Reintegrer un poste apres une disponibilité

Par bercar

Bonjour,

je suis actuellement en disponibilité de la fonction publique hospitalière depuis 9 mois. Je souhaite réintégrer mon poste au bout de un an, mais ma DRH veut me faire travailler sur 2 villes distantes de 100kms, en a-t-elle le droit?

Avant ma disponibilité je travaillais dans une seule ville!

Merci pour vos informations.